SAMORY ET LA COLONISATION

On vient de mener grand bruit autour de la capture de Samory, et, depuis la fameuse prise de la Smalah par le duc d'Aumale et la poursuite de Behanzin par le général Dodds, nous n'avions plus entendu pareils dithyrambes. C'est que ce chef noir, voilà plus de quinze ans, tenait en échec et défait des expéditions successives, tantôt les troupes du général Borgnis-Desbordes, puis celles des colonels Gallieni et Combes. Sans cesse il se reforma, rallia ses bandes, trouva de nouveaux combattants et de nouvelles munitions. Enfin on s'en est rendu maître ; il est vaincu, captif. Ainsi, à tour de rôle, toutes les nations européennes ont exercé la conquête des pays lointains, des territoires d'Afrique, d'Asie ou des îles, qu'on jugeait profitables à des buts de commerce ou d'industrie.

L'esprit colonial est une des grandes manies du temps présent. Qui sait si, au prochain siècle, on ne jugera pas que ce fut une erreur et un leurre. Par exemple, à propos de Samory même, et du Soudan qu'il défendit si âprement contre les étrangers, le colonel Humbert, qui naguère mena campagne là-bas, disait, ces jours-ci, en réponse à un interview : « Les récoltes y sont nulles ou presque; et on se demande ce qu'on est allé faire là-bas et si vraiment le Soudan tout entier vaut les os de l'un de nos *marsouins* (soldats de marine). » Combien d'entreprises coloniales dont on pourrait dire la même chose. N'importe ! c'est la manie moderne et tous les Etats la subissent. Mais en supposant même qu'il s'agisse de territoires fertiles et lucratifs, il y a lieu de considérer que les expéditions coloniales ne font qu'appliquer là-bas la formule qui nous révolte tant ici : « La force prime le droit ».

En réalité, on occupe militairement ces contrées; on exproprie les habitants de leurs terres, de leurs cabanes, de leurs coutumes, de leur *patrie* par conséquent. Car tout cela, c'est leur patrie, qui leur plaît telle qu'elle est, et parce qu'elle est *telle*; et nous en faisons des pays *annexés*, c'est-à-dire obligés de se copier sur le vainqueur. En Europe, on l'osa pour la Pologne, pour l'Alsace-Lorraine. Et le droit protesta contre l'usage abusif de la force. Tous les Etats d'Europe, cependant, ne font pas autre chose vis-à-vis de leurs possessions lointaines. Donc les chefs indigènes ont raison de résister. Et ce Samory, qu'on vient de vaincre et dont on dit que c'était un conquérant nomade et pillard, fut en réalité un grand *patriote*. Si, au lieu de défendre le Soudan contre l'occupation étrangère, il avait défendu un de nos pays d'Europe qui eût été le sien, nous l'appellerions un héros et il aurait des statues sur nos places publiques.

Du reste, ceux de sa race ne s'y trompèrent pas. Il soulevait les villages, traînait une population de 50,000 hommes derrière lui. Quant à ses troupes, il exerçait une fascination sur elles, autant que Napoléon sur ses « grognards ». Si dociles, ses soldats, qu'ils lui rapportaient, sous son ordre, leurs étuis à cartouches, après le combat !

D'ailleurs, Samory n'était pas une brute, et, puisque l'ennemi ne tuait pas les prisonniers, il se soumit, lui aussi, à ce code de la guerre. Qui sait si les Européens, les vainqueurs, n'exercent pas de violences pires, en leurs colonies, que ces prétendus sauvages. On sait que Gordon marchait toujours le revolver au poing. Un jour qu'un rajah de l'Inde avait soulevé la garnison hindoue d'une ville, il alla droit à celui qu'il regardait comme le rebelle et devant les troupes mutinées, lui brûla la cervelle « au nom de la Reine ».

Voilà la civilisation qu'on apporte le plus souvent, sans compter l'introduction des vices de civilisés, la cupidité, la prostitution, l'ivrognerie. Ainsi il y a l'exemple de cette adorable île de Tahiti, île de fleurs, de climat enchanté, de fruits [illegible], où l'on vivait si près de la nature, dans une idylle éternelle qui semblait continuer l'Eden de la Genèse. Eh bien ! la civilisation, apportée par l'Europe, en 1769, dans ce paradis qui était la terre des Maoris, aboutit à ce que la population de 140,000 insulaires tomba à une dizaine de mille, décimée par l'eau-de-vie [illegible] les ravages de l'alcoolisme. Et [illegible] reine vaincue, la [illegible] en 1884 pour demander [illegible] augmentât sa pension de [illegible]. Peut-être [illegible] nous Samory [illegible] dépossédé, banni.

[illegible] son fils était arrivé parmi nous en 1886, [illegible] Karamoko, [illegible] en, et qui apparut [illegible] la grande ville. Il se sentait [illegible]

C'est qu'ils aiment leur patrie aussi, ces noirs ! Ils savent la défendre héroïquement, ayant pour eux, en somme, le droit, tandis que les Européens, s'y installant, ne représentent que la force. N'est-il pas piquant et douloureux de voir que nous, dont l'Histoire exalte les héroïques défenses et flétrit les envahisseurs — quand il s'agit de l'Europe — nous soyons, dans les autres parties du monde, les violateurs des patries, au nom d'un progrès problématique (sauf l'intervention pacifique des missionnaires) tandis que la gloire des courageuses défenses appartient à des noirs comme Samory, et qu'ils sont, eux, les vrais héros ?

GEORGES RODENBACH.

Feuilleton du 18 octobre 1898

Les dépenses militaires et les budgets

On a prétendu que c'était « une *légende* » de prétendre que la surcharge des impôts en France venait du seul accroissement des budgets de la guerre et de la marine.

Voici, dit M. Alfred Neymarck, ce que répondent les chiffres.

La dette totale de la France se chiffre par 35 à 36 milliards. Or, de 1814 à 1870, sans compter les guerres du premier empire, il a été dépensé 26 milliards pour les budgets de la guerre et de la marine. De 1871 à fin 1897, les dépenses inscrites à ces mêmes budgets se sont élevées à plus de 29 milliards. Voilà déjà un total effrayant de *55 milliards*. Ajoutez les 12 milliards du coût de la guerre de 1870 suivant les évaluations de MM. Magne, Thiers, Mathieu-Bodet, Léon Say et de M. Jules Roche lui-même, dans son rapport sur le budget de 1886 (p. 16), et on verra maintenant si c'est une *légende* de prétendre que la surcharge des impôts vient de l'accroissement des dépenses des budgets de la guerre et de la marine. On reconnaîtra, au contraire, la justesse d'une parole que M. Magne prononçait en 1868 : « *C'est la guerre et toujours la guerre qui redoit aux budgets.* »

Voilà la *légende*. Et, d'autre part, à l'heure actuelle, les dépenses militaires annuelles en France égalent à elles seules ce que coûtait, en 1869, le service de la Dette publique, sur un budget total de dépenses de 3,433 millions, la guerre et la marine et le service de la dette publique exigent 2,180 millions. Est-ce encore une *légende* de dire que les dépenses militaires et les charges des guerres passées et futures ont accru les budgets dans des proportions effrayantes?

Pour acquitter ces dépenses, il a fallu emprunter, créer des impôts et des ressources extraordinaires, charger les contribuables : telle est la vérité.

Ce qui s'est passé en France s'est accompli aussi dans les autres pays de l'Europe. Au commencement du siècle, en 1800, le total des dettes publiques européennes était évalué entre 20 et 25 milliards, en 1850, à 47 milliards ; en 1869, à 68 ou 70 milliards. A quels chiffres s'élèvent-elles aujourd'hui ? A un minimum de 130 milliards.

Depuis 1870, la progression des dettes publiques a atteint 60 milliards. Pour acquitter *rien que l'intérêt et l'amortissement annuel* de ses dettes, ainsi que ses dépenses militaires, l'Europe paye annuellement près de 12 milliards, alors qu'elle consacre 650 millions à peine à l'instruction publique. Comme la population de l'Europe, d'après M. Levasseur, était, en 1880, d'environ 350 millions d'habitants, l'intérêt des dettes et des dépenses militaires coûterait, à chaque habitant, près de 37 francs par tête, tandis que son instruction représenterait à peine 2 francs. Et nous disons que l'Europe est à la tête du « monde civilisé ».

Que l'on s'étonne, dès lors, des difficultés sans cesse renaissantes qu'éprouvent les ministres des finances, dans tous les Etats d'Europe, à obtenir un équilibre budgétaire stable ! Et que pèse lui-même cet équilibre, si difficilement obtenu ! Une nation voisine transforme ses armements : immédiatement, les autres voisins transforment les leurs; on boucle un budget avec quelques milliers de francs ou quelques millions d'excédent ; on ajourne de faibles dépenses, souvent nécessaires au bien-être moral et matériel des individus ; on n'hésite pas à consacrer des centaines de millions à forger des canons, à construire de nouveaux fusils, à acheter du matériel de guerre qu'une invention nouvelle obligera demain à renouveler encore. Dans ces conditions, les budgets et les finances des Etats ne peuvent avoir ni fixité, ni stabilité, ni sécurité.

Il n'y a pas, dit-on, de remède à cette situation; [illegible] est une idée [illegible], une véritable utopie, et que si [illegible] elle se réalisait, une crise économique, industrielle et commerciale se produirait [illegible] que ses effets seraient plus désastreux que la guerre elle-même. Que deviendraient, ajoute-t-on, tous ceux qui travaillent, commercent, échangent, pour la guerre et la marine ? Ils seraient ruinés, et avec eux tous les salariés qu'ils emploient. Tel est l'argument et il est nécessaire, dit M. Alfred Neymarck, d'y répondre en quelques mots.

Sans doute, un désarmement général produirait, au premier moment et pendant quelque temps, une crise économique, une violente secousse. Il en a été de même dans l'industrie et le commerce, quand une invention nouvelle, quand des progrès nouveaux ont fait abandonner certains commerces, certaines transactions au profit d'autres qui se créaient. Il se produirait un arrêt, voire même des désastres, dans le commerce de l'industrie de la guerre. Mais a-t-on fait le compte de ce que rapporterait l'industrie de la paix ?

A-t-on fait le compte de tout le bien que produirait une réduction, voire même une simplification, dans les dépenses militaires? Ces dépenses, sans compter l'intérêt des dettes publiques, coûtent, en France, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, en Russie, en Angleterre, près de 5 milliards. En France seulement, elles se chiffrent par près d'un milliard. Croit-on que ce milliard ne pourrait pas être utilisé dans les travaux de la paix, et ne trouverait-il pas un emploi fécond ?

Ne serait-ce rien si une partie de ce milliard était employée à réduire les frais de transport des hommes et des marchandises, à améliorer le sol, à donner plus d'hygiène aux habitants des villes et des campagnes, à diminuer les impôts, à réduire le coût de la vie. Ne peut-on pas dire aussi que l'exagération des dépenses et des charges publiques exerce une influence énorme sur le développement de la population ?

L'économie politique, dit en terminant M. Alfred Neymarck, ne pardonne pas à la guerre de consommer improductivement, de gaspiller le passé, de ruiner le présent et de grever l'avenir. La paix est pour elle un article de foi, et elle ne peut comprendre la nécessité de la guerre que lorsqu'un peuple, pour empêcher que la force prime le droit, s'arme pour défendre son indépendance, sa liberté, ses biens.

Voilà pourquoi les économistes approuvent les idées généreuses du tsar, applaudissent à l'initiative qu'il a prise et l'en remercient.

(*Economistes français.*) GEORGES MICHEL.

Tout souscripteur d'un abonnement au *Patriote* du 1er novembre 1898 au 31 décembre **1899**, recevra gratuitement, le 1er novembre, tout ce qui aura paru à cette date de notre beau feuilleton

L'HOMME AU CAPUCHON GRIS

Prix de cet abonnement de **14 mois** : pour Bruxelles, **13** francs; pour la province, **15** francs. — Il suffit d'en faire la demande au bureau du journal par simple carte postale.

Revue de la Presse

Le « coup d'Etat » de M. Brialmont a reçu l'approbation [illegible] de la *Chronique* et du *Pays*, deux feuilles libérales. Il n'a été désapprouvé que par la *Gazette*. Tous les autres journaux libéraux se taisent ou approuvent implicitement.

La *Réforme*, que l'on croyait radicale mais qui se réclame aujourd'hui du libéralisme, dit :

Nous jugeons parfaitement inutile de monter sur nos grands chevaux parce qu'un [illegible] appel à l'action directe du Roi. Nous sommes bien tranquilles à ce sujet. Léopold II est un sceptique [illegible] pour se lancer jamais dans des aventures qui pourraient mal tourner.

Nous ne sommes pas en France d'ailleurs, et le bon sens populaire, si on y faisait appel, s'opposerait certainement aux tentatives royales avec beaucoup plus d'énergie que la combinaisonnerie de nos parlementaires, accessibles à toutes sortes d'influences dont on ne se fait pas faute d'user.

C'est pourquoi nous ne parvenons pas à prendre au sérieux les menaces du général Brialmont ni à y voir un péril national.

Une anecdote sur la reine Louise

Copenhague, 16 octobre.

Je viens de la voir passer dans le chemin de la gare de Gjentofte, ce cercueil de la reine Louise que portaient à bras tant de princes et de rois. A droite, devant, le roi de Danemark, à gauche, l'empereur de Russie, puis le roi de Grèce avec le duc d'York, et le prince royal de Danemark avec le prince Waldemar. Cela m'a rappelé un souvenir des jours heureux de la reine Louise. Je demande la permission de le déposer sur son cercueil [illegible] couronne de fleurs mélancoliques.

C'était exactement le jeudi 2 juin 1892, à neuf heures du matin. Dans leur modeste palais d'Amalienborg, à Copenhague, le Roi et la Reine prenaient le thé, comme ils aimaient à le faire chaque jour, en face l'un de l'autre. Soudain, un chambellan fit irruption dans la salle à manger.

[illegible]